

Réf: Dossier N° 151090

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « EXCELLENCE AFRIKA » en abrégé « EXAF »

Siège social Abidjan, Bingerville, Abidjan-Bingerville, Adjamé
Bingerville Résidentiel N'Gotto, Lot 1088, Ilot 107

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/10 2022 , et enregistrés au CEPICI le 14/10/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EXCELLENCE AFRIKA » en abrégé «
EXAF »

Objet :

- Conseil ;
- Téléphonie d'Entreprise ;
- Import-Export ;
- Négoce ;
- Evènementiel ;
- Commerce et distribution ;
- BTP ;
- Vente de matériels et fournitures de bureau ;
- Autres.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées

par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, Abidjan-Bingerville, Adjamé
Bingerville Résidentiel N'Gotto, Lot 1088, Ilot 107

Dirigeant(s) : M GOLI KOUAME GEORGES HERITIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09602 du 11/11/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°54090/GTCA/RC/2022 du 11/11/2022

